

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE CENTRE-VILLE, MAIS QUE VOUS N'AVEZ JAMAIS OSÉ DEMANDER...

Qu'est-ce qu'un centre-ville? C'est un lieu géographique où se retrouvent des gens de tous les âges, de tous les milieux, des commerçants ainsi que des institutions culturelles, publiques et gouvernementales. En fait, un centre-ville est un quartier vivant et coloré qui reflète l'image d'une ville. Alors, que se passe-t-il avec notre centre-ville à Sherbrooke? Quelles sont les structures mises en place et pourquoi semblent-elles inefficaces?

C'est à partir de ces questions, dans un premier volet, que nous tenterons de situer et de comprendre le phénomène afin de susciter une réflexion sur notre quartier. Dans la prochaine parution, d'autres sujets d'analyse seront abordés.

Présentement, deux comités forment la structure: LE COMITÉ CENTRE-VILLE SHERBROOKE ET LE COMITÉ BON VOISINAGE.

Le COMITÉ CENTRE-VILLE SHERBROOKE regroupe trois organismes de développement économique et de revitalisation. Il s'agit de la *SIDAC*, du *Comité de développement et d'aménagement*, et de la *Société des activités du centre-ville*. Cette dernière, d'après son directeur, monsieur Mario Lebeau, permet d'avoir une planification globale et plus performante.

LE RÔLE DU COMITÉ CENTRE-VILLE:

- * Lancer la création de projets sur le territoire du centre-ville.
- * Participer en partenariat à la réalisation de projets.
- * Favoriser la concertation entre les intervenants du centre-ville.
- * Organiser et promouvoir des événements au centre-ville.
- * Assurer la conformité des investissements à l'égard du plan directeur de revitalisation.

* Assister les promoteurs et les investisseurs.

Voici les trois organismes et leurs principales fonctions à l'intérieur de ce comité.

1- Qu'est-ce que la SIDAC? C'est une Société d'initiative et de développement des artères commerciales, fondée en 1984, en vue de promouvoir le développement économique de son territoire. La création d'une SIDAC résulte de l'expression d'une volonté commune de la municipalité et des gens d'affaires. La SIDAC doit comme organisme faire valoir le point de vue de ses membres d'une façon efficace auprès de la municipalité. Ses principales fonctions:

- * Améliorer le mix commercial ainsi que les structures du centre-ville.
- * Défendre et revendiquer les droits et intérêts de ses membres.
- * Être le porte-parole des gens d'affaires du centre-ville auprès des paliers gouvernementaux.
- * Tenter de fournir à ses membres des outils de développement.

2- Qu'est-ce le Comité de développement et d'aménagement? C'est un comité issu de la ville de Sherbrooke qui propose et réalise des actions visant à concrétiser le plan de revitalisation du centre-ville. Ses principaux objectifs:

* Maximiser le développement économique du secteur.

* Promouvoir, susciter ou entreprendre la location, la construction, la restauration d'immeubles à des fins résidentielles, commerciales, culturelles ou autres dans le centre-ville.

* Recruter et accueillir des partenaires susceptibles de se joindre au Comité dans la réalisation possible de divers projets.

3- La Société des activités du centre-ville et son rôle:

* Organiser des événements majeurs ainsi qu'une panoplie d'activités.

* Veiller au rayonnement régional, national et international de ces festivités.

* Gérer le théâtre Granada.

Comme vous pouvez le remarquer, les structures mises en place suivent le courant actuel et donnent par le fait même beaucoup d'emphase au développement économique. Et les gens dans tout ça? À quand un développement social portant sur le mieux-être de ses résidents?

Voici une petite anecdote: il y a deux ans, quelques personnes du quartier ont porté plainte à cause du bruit provenant des festivals qui se déroulaient sur la rue Wellington Sud. La ville de Sherbrooke, à ce moment-là, a dû créer (par la force des choses) le comité "Bon Voisina-

SOMMAIRE

- Rapport Fortin/Bouchard: pas pour les exclus! p.3
- Femmes: intégration et pauvreté p.4
- Chronique médias: tous unis contre la censure! p.9
- Violence aux personnes âgées: il faut réagir p.9
- Caravane amitié-Cuba: une solidarité essentielle p.11
- Simone Monet-Chartrand: "Une vie comme rivière" p.12

Supplément: lutte contre la désertification

- Journée mondiale de lutte contre la désertification p.5
- Les causes de la désertification p.4
- "Des êtres en chair et en os" p.5
- Les ONG du Mali/programme Solidarité Canada Sahel p.8



Photo (source): Entrée Libre (archives)

D'où proviennent les problèmes relatifs à l'absence d'animation au centre-ville?

ge" pour permettre justement cette cohabitation.

QU'EST-CE QUE LE COMITÉ BON VOISINAGE? C'est un comité qui existe depuis trois ans. Il est formé de représentants des bars, du service de police, de résidents et de représentants de la ville. Il adopte des résolutions afin de régler les problèmes du centre-ville, mais la décision finale n'appartient qu'à la Ville seule.

Après ce survol technique, que pensent les différents intervenant(e)s et citoyen(ne)s du quartier centre-ville quant à la pertinence et l'efficacité de ces comités? Sont-ils satisfait(e)s ou insatisfait(e)s des réalisations? Y a-t-il d'autres avenues potentielles? Lors de notre deuxième volet, nous présenterons ces points de vue divergents.

Carole Archambault
Yves Olivier

LE "BUS MAGIQUE" EFFECTUE CET ÉTÉ SON PREMIER PÉRIPLÉ

Dix jeunes, trois intervenants et un autobus: voilà tout ce qu'il faut pour faire un excellent voyage dans l'Ouest canadien. C'est ce qu'a compris l'organisateur du projet "Bus magique", Zoltan Buki. C'est à la suite d'un voyage que l'idée lui est venue, en voyant beaucoup de jeunes Québécois, souvent sans ressources, venus dans l'Ouest pour travailler. Depuis un an et demi, il travaille sérieusement au projet "Bus magique".

UN AUTOBUS DÉCORÉ À LA MODE DES ANNÉES 70 QUI FERA DU CHEMIN!

C'est ainsi que du 25 juin au 20 août, dix jeunes de la région sherbrookoise auront donc la chance de parcourir le Canada à bord d'un autobus décoré à la mode des années 70 pour l'occasion. Ils feront plusieurs haltes dans les diffé-

rentes grandes villes du pays et auront la chance, tout au long du voyage, de rencontrer des gens de leur âge pour échanger sur différents sujets. Ils se rendront ensuite dans la vallée de l'Okanagan, dans l'espoir d'y trouver un emploi pour la saison de la cueillette. C'est donc pour voyager, rencontrer des gens de leur âge et travailler que

ces jeunes se préparent à cette grandiose expérience.

Mais le but du périple est d'abord de donner la chance à des jeunes de vivre une expérience de vie leur permettant de mieux se connaître, de découvrir autre chose et de participer à un projet de groupe intense, avec des gens différents. Évidemment, la peur



Photo: Zoltan Buki

Les participants: en arrière, Jonathan Grant, Benoît Boudreau, Angela Barrette, Chantal Rousseau. En avant, Mathieu Jacques, Rose-Blanche Hudon, Diane Laventure, Tuyet Nauyen. Ne figurent pas sur la photo: Alexandre Gilbert et Stéphanie Bégin.

des tensions qui pourraient se créer en étant 24 heures sur 24 avec les mêmes gens est présente dans le groupe. "J'ai peur de ne pas m'entendre avec tous ceux qui vont être dans l'autobus, parce qu'on va être une grosse communauté et que ça pourrait être dur sur le moral" déclare Benoît Boudreau.

UN FINANCEMENT ORGANISÉ PAR LES JEUNES

Le projet nécessite 20 000\$. Il a entre autres fallu acheter un autobus, et il sera bientôt question de le meubler pour ainsi le transformer en véritable petit appartement roulant. Les activités de financement sont toutes organisées par les jeunes: parades de mode, ventes d'objets fabriqués à la main, lave-autos,

spectacles bénéfice, crêpes à volonté, etc. Leurs activités de financement se poursuivent jusqu'au 23 juin. On pourra les voir au parc Jacques-Cartier, à l'occasion de la Fête nationale, et aussi le 15 juin à la vente trottoir du centre-ville de Sherbrooke, pendant laquelle ils peindront leur autobus, en collaboration avec les artistes de la galerie Horace.

Bref, c'est un projet qui restera probablement gravé à tout jamais dans la mémoire de ces dix jeunes, et de bien d'autres qui suivront, puisque le projet se répètera encore pour plusieurs années. Il ne reste qu'à souhaiter à ces jeunes qui briseront la glace un excellent voyage à bord du "Bus magique"!

Ariane Courville

La réforme de l'aide sociale et de l'économie sociale

UNE RÉFORME QUI DÉSAVANTAGE LES EXCLUS

Après un an d'enquête, le comité chargé de réfléchir à la réforme de l'aide sociale déposait en mars deux rapports, faute de consensus entre les cinq membres. Les grandes divergences concernent l'aspect financier et l'attitude à adopter envers les prestataires de l'aide sociale.

LES RAPPORTS BOUCHARD-FORTIN

Le constat sur la situation actuelle est le même. Pour ces deux auteurs, l'explosion des coûts n'est pas due à la générosité du système. Ce sont l'augmentation de la clientèle (due à la crise de l'emploi qui persiste) et la réforme de l'assurance-chômage qui sont responsables de cette situation. De plus, le partage actuel entre le fédéral et le provincial en matière d'emploi et de sécurité du revenu est dysfonctionnel. Les auteurs privilégient la fusion des ressources actuelles et la création d'un guichet unique à l'emploi. Ils préconisent également une aide plus sérieuse aux travailleurs à faibles revenus afin d'élargir l'écart entre un salaire minable et une prestation minable: augmentation du salaire minimum, accessibilité à certains avantages pour petits salariés (assurance-médicaments, augmentation des places en garderies, subvention aux logements etc.). Enfin, il est recommandé, dans ces rapports, de fusionner les diverses aides aux parents en une seule et unique allocation.

Quant aux divergences, Fortin veut resserrer les critères d'admissibilité en

avant sur une évaluation des efforts d'intégration et de recherche d'emploi pour la clientèle des 18-24 ans. Il suggère une baisse des prestations de base pour ces derniers afin de les ajuster aux barèmes du régime de bourse étudiante. Il recommande aussi l'exclusion pour les prestataires qui refuseraient de participer à des mesures de formation ou d'insertion, et une plus grande sévérité dans les cas problématiques de contribution parentale, incluant la possibilité de recourir aux tribunaux.

LE NOUVEAU CRÉDO: L'ÉCONOMIE SOCIALE

Concept en crise d'identité, "l'économie sociale" est abordée dans les deux rapports. Elle consiste en des emplois ou tâches (l'avenir nous le dira) dites d'utilité sociale qui ne répondent pas aux critères habituels de rentabilité financière du marché privé. Ces tâches se retrouveraient dans le domaine de la santé, du maintien à domicile des personnes âgées, de l'environnement, des services domestiques, etc. Donc, les sans-emploi pourraient être utilisés à ces tâches dites d'utilité collective. Cependant, si les objectifs visés sont principalement l'insertion et la lutte à l'exclusion, ce

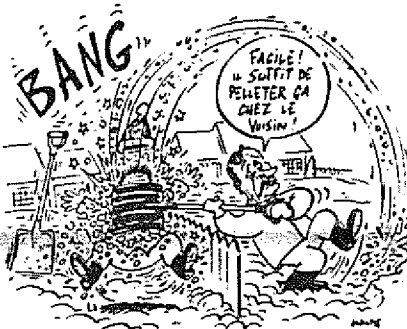


Illustration (source): Nouvelles CSN, 10 mars 1995

nouveau secteur devra être l'objet d'investissements sérieux de la part de l'État. Sinon, la décence exige un discours franc: ce sera le statu quo pour les exclus et l'économie sociale ne sera qu'un emballage intellectuel autour d'une coquille vide. Elle ne fera qu'alimenter davantage l'économie marginale actuelle qui consiste à utiliser l'excédent de main-d'oeuvre dans des emplois non reconnus, non qualifiés et non assujettis aux normes minimales du travail.

Le système actuel qui repose sur le maintien des exclus dans des emplois sans avenir a prouvé son inefficacité. Si le gouvernement a un objectif sincère d'insertion des sans-emploi, cette insertion devient illusoire sans investissements. Et les exclus ne seront certes pas dupes. Le cul-de-sac éternel, ils savent déjà ce que c'est. Pas besoin d'en rajouter!

Élise Bessette

LE VIRUS PYRAMIDAL CONTINUE DE S'ACTIVER!

À la suite de la vaste mise en garde lancée l'automne dernier par l'ACEF (Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie), l'OPC (Office de la protection du consommateur), l'Aide juridique, la Sûreté du Québec et la Sûreté municipale sur les ventes à paliers multiples, à l'ACEF, nous n'avons pas ménagé nos efforts afin de continuer à nous familiariser avec ce phénomène.

En effet, les différentes lois ont été étudiées et nous demandons présentement au Bureau de la politique de concurrence d'Industrie Canada d'ouvrir une enquête au sujet d'une compagnie en particulier, que l'on ne peut malheureusement pas nommer pour l'instant. Par le fait même, nous adressons également une autre lettre au même ministère, car nous désirons en savoir davantage quant au cheminement des plaintes que les consommateurs et nous portons à leur intention.

Les appels des consommatrices et consommateurs ne cessent de nous parvenir et nous comptons bien continuer à suivre ces dossiers de près. Nous travaillons d'ailleurs en collaboration constante sur le sujet avec le Bureau d'aide juridique de Sherbrooke, l'Office de la protection du consommateur et

échangeons également des informations avec d'autres ACEF à l'occasion.

Récemment, la compagnie Fortune and Motion plaideait coupable de n'avoir pas informé les gens du salaire moyen de ses représentants, ce qui contrevient à la Loi sur la Concurrence. Ça lui a d'ailleurs valu deux amendes de 35 000 \$ chacun. Soyez donc sur vos gardes, car l'épidémie des systèmes de ventes à paliers multiples est encore dans notre région, tout comme elle est présente, d'ailleurs, dans toutes les autres régions de notre beau Québec et partout chez nos voisins canadiens et américains!

Josée Perrault
ACEF Estrie
(819) 563-8144

LA PAUVRETÉ TOUCHE TOUJOURS LES FEMMES EN ESTRIE

Dans le *Portrait socio-économique des femmes de l'Estrie* sorti le 15 mai dernier, le Conseil du Statut de la femme (CSF) constate que la situation socio-économique des femmes de la région offre, dans son ensemble, des caractéristiques moins favorables que celles des hommes ou des Québécoises en général. Cela est vrai, entre autres, sur les plans du revenu et de la scolarité.

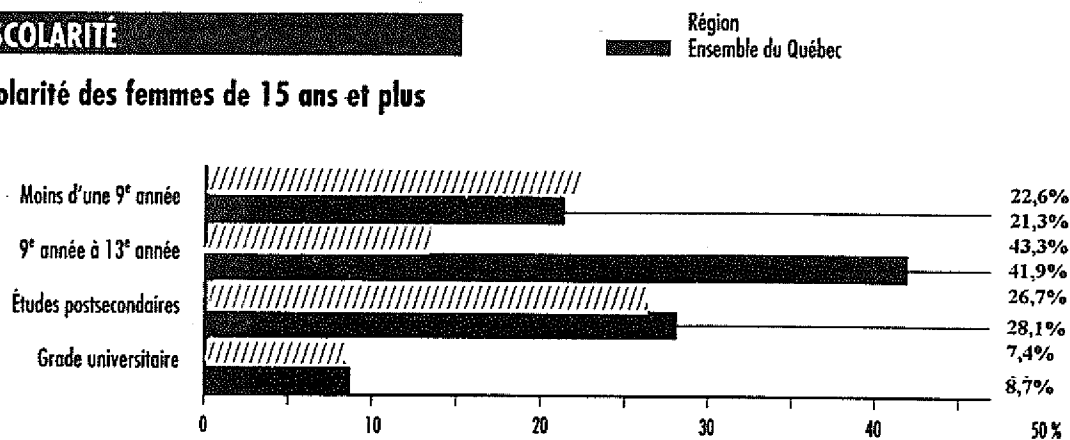
La région se classe en effet au 11e rang parmi les 16 régions administratives du Québec en ce qui a trait au revenu moyen des femmes. Quant à leur revenu d'emploi moyen, il est de 15 081 \$ alors qu'il se situe à 17 428 \$ dans l'ensemble du Québec. À l'échelle régionale, ce sont les femmes de la MRC de Sherbrooke qui ont le revenu d'emploi moyen le plus élevé (16 141 \$) et celles de la MRC Le

Haut-Saint-François qui ont le plus bas (12 788 \$).

Voici donc sous forme de schéma-synthèse un bref aperçu des statistiques qui illustrent la situation quelque peu critique chez les femmes, particulièrement en Estrie, en matière d'éducation, de participation à la main-d'œuvre et de revenus d'emploi (source: *Statistiques Canada, Recensement de 1991*). Ces données ont fait l'objet

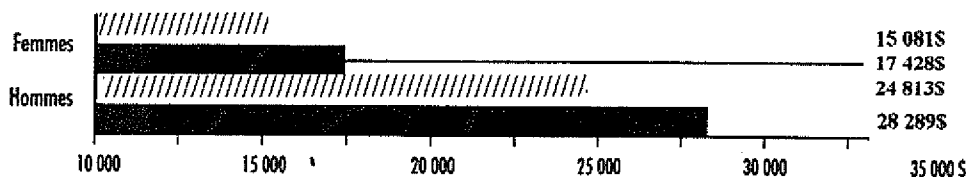
SCOLARITÉ

Scolarité des femmes de 15 ans et plus



REVENUS D'EMPLOI

Revenus d'emploi moyens des femmes et des hommes (15 ans et plus)



d'une compilation spéciale par le Bureau de la statistique du Québec. On peut

se la procurer gratuitement au bureau régional du Conseil du statut de la

femme de l'Estrie.

Source: Nicole Dorin
Conseil du Statut de la femme
(819) 820-3844

El Salvador

RÉCIT DE VIE D'UNE FEMME IMMIGRANTE

Je suis une femme monoparentale. J'ai mené une vie de couple avec mon compagnon pendant 10 ans. Nous avons eu deux enfants qui ont maintenant 5 et 9 ans. Durant ce temps, nous avons dû vivre séparés pour au moins 4 ans car le climat politique au Salvador est reconnu pour sa pauvreté, sa misère et sa répression qui touchent toutes les personnes adversaires du régime.

En 1984, alors que nous étions en train de travailler (moi comme caissière dans un supermarché), les forces armées sont venues me chercher ainsi que mes trois frères pour nous emprisonner. Nous étions accusés de participer aux mouvements politiques du peuple.

J'ai dû subir l'emprisonnement pendant 72 jours. Grâce aux pressions d'Amnistie internationale, mes enfants ont pu être libérés. Ils étaient dans des conditions invivables. Lorsqu'ils sont sortis de prison, ils souffraient de problèmes d'infection et de malnutrition épouvantable. Une fois notre problème éclairci, j'ai dû supporter la prison à nouveau pendant deux ans et demi.

Mes frères et mon compagnon étaient dans un centre pénal pour hommes. Grâce aux travaux que les prisonniers ont menés à l'extérieur des prisons, nous avons pu réussir à avoir de l'aide d'Amnistie Internationale et ensuite nous sommes partis vivre au Mexique.



Illustration (source): La Gauche, mars 1995, p.10.

Pendant 5 ans, nous avons travaillé, mon compagnon et moi, dans divers domaines afin de parvenir à survivre. Nous avons acheté deux machines à coudre et nous vivions dans des *cuartitos*, petites chambres avec cuisine. C'est dans cette condition que vivent plusieurs Mexicains.

Dans mon pays, en plus d'être caissière dans un supermarché, je faisais de la couture pour le voisinage. La situation au Salvador est très difficile pour la femme, dans la plupart des cas. Elle est appelée à faire des travaux les moins rentables et les plus précaires: agriculture, récolte du café. Les hommes salvadoriens participent en faible proportion aux travaux ménagers. Les femmes qui réussissent à aller de l'avant sont toujours très peu

nombreuses et, quand elles le font, c'est parce qu'elles sont de familles très riches.

Dans la mesure du possible, nous essayons de nous adapter à n'importe quel pays. Cependant, lorsqu'on a aimé une terre, je pense qu'il est normal que nous nous ennuyions tout le temps de notre culture, de notre famille, de nos coutumes...

Ici au Québec, je trouve la situation dans laquelle on doit vivre ici un peu difficile car il y a le problème de la langue. Ensuite, tout ce que je sais faire, c'est la couture et j'ai appris que les conditions salariales pourront difficilement se concilier avec ma vie familiale. J'ai essayé de garder les mêmes habitudes alimentaires, je continue à

cuisiner des *pupuzas*, des *tamales*...

Ici, j'essaie de participer aux groupes de femmes immigrantes et aussi au niveau général, de faire connaître les problèmes que vivent les femmes du Salvador parce que toutes les femmes qui luttent pour défendre les droits de la personne dans mon pays sont assassinées. Par exemple, Melida Anadia Montes, qui était la présidente de la Commission des droits humains de El Salvador. Elle a travaillé en faisant une enquête sur les bombardements chimiques au Salvador. Elle n'a pu terminer ce qu'elle avait entrepris car elle a été assassinée.

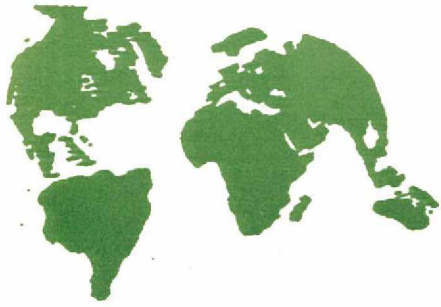
Francisca Rodriguez

Texte tiré de: *Immigrantestrie*
Décembre 95, vol. 8, no 4

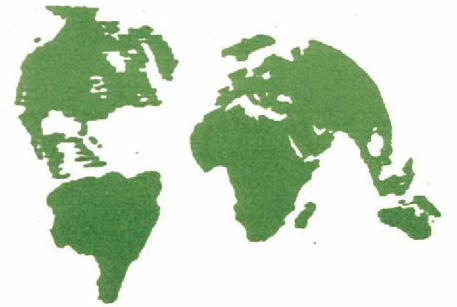
Équipement de bureau
QWERT ltée
SERVICE (RÉPARATION TOUTES MARQUES)
VENTE LOCATION

985, rue Galt ouest,
Sherbrooke
562-5079

SMITH CORONA



International



LA DÉSERTIFICATION: UN PROBLÈME SÉRIEUX?

Oui, parce qu'il s'agit d'un processus graduel de perte de la fertilité de la terre qui mène à la formation de nouveaux déserts où plus rien ne pousse.

Oui, parce que le phénomène de dégradation s'accélère et s'étend actuellement sur le quart de la planète.

Oui, parce que les 800 millions de personnes qui souffrent de malnutrition dans le monde vivent en zones arides, et qu'à ce jour, 73% des terres arides vouées à l'agriculture sont déjà dégradées.

Les effets de la désertification

900 millions d'êtres humains, soit près du cinquième de la population mondiale sont touchés par la désertification et sur ce nombre, pas moins de 135 millions risquent de perdre leur terre à brève échéance. Un sixième des habitants du Mali et du Burkina Faso ont ainsi été déplacés vers les villes qui ne sont pas toujours prêtes à accueillir ces "réfugiés de l'environnement".

Les conséquences sont particulièrement dramatiques pour les femmes et leurs enfants qui dépendent directement de la terre pour se nourrir. En Afrique, les femmes assument 80% de la production alimentaire. L'extension des cultures d'exportation accapare les meilleurs terres leur laissant des lopins peu productifs. En quittant leur terre, les gens sont également forcés d'abandonner leur mode de vie traditionnel, source d'identité et d'un savoir grâce auquel on arrivait à survivre même sous un écosystème fragile.

Lorsque la terre ne suffit plus, la pauvreté s'installe; les conditions sont alors propices aux famines, à l'instabilité politi-

que et à l'éclatement des conflits. Des sommes énormes devront alors être consacrées en secours d'urgence et en contingents de maintien de la paix. Selon les calculs du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), la désertification coûte au monde 42 milliards de dollars par an. La moitié de cette somme suffirait pour remettre en état les zones dégradées.

La pauvreté: une cause majeure

Le climat sec n'est pas le seul facteur qui cause la désertification. La pauvreté contribue à accélérer la désertification qui à son tour va appauvrir davantage les gens. Pour survivre, les démunis n'ont pas d'autres choix que d'adopter des pratiques dommageables pour l'environnement, comme la surexploitation du sol, la coupe abusive des arbres et le surpâturage. Dans la plupart des cas les petits fermiers n'ont pas accès à de bonnes terres et ne disposent que de peu de ressources comme des engrais, des subventions ou d'autres options pour se procurer un revenu.

Les nouveaux investissements n'avantagent pas toujours les populations. Le tourisme et l'agriculture moderne les repoussent sur des terres marginales sur lesquelles ils feront pression pour en tirer le maximum. Les lois du marché et l'inégalité des termes de l'échange contribuent à l'épuisement du sol. Par exemple: en 1986, la tombée des prix sur le marché du coton a durement frappé les fermiers du Burkina Faso et du Mali. Pour couvrir les pertes, on a dû augmenter l'étendue des terres, intensifier la production, réduisant ainsi les surfaces et les ressources pour les cultures destinées à nourrir les populations.

COMBATTRE LA DÉSERTIFICATION PAR L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ

C'est en visant les causes à l'origine de la dégradation du sol que résident les véritables solutions pour contrer la progression de la désertification.

Ainsi les programmes de lutte contre la désertification doivent inclure des mesures d'élimination de la pauvreté et promouvoir de nouveaux moyens d'existence. La pression exercée sur le sol ne pourra être réduite que par l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations. Ces mesures comprennent la création d'emplois, l'intégration sociale, l'accès aux ressources et un environnement économique favorable.

Pour les pays africains, qui comptent parmi les plus pauvres du monde et où les effets de la désertification sont les plus sévères, la lutte à la désertification constitue le volet essentiel d'une stratégie d'élimination de la pauvreté. Ceci nécessitera des ressources financières importantes que devront consentir les pays donateurs. Les pays du Nord doivent reconnaître leur responsabilité face au processus de désertification qui se manifeste principalement au Sud. Les lois du marché et les modèles de consommation devront être sérieusement remis en question. Le fardeau de contrer la désertification ne peut être laissé aux seuls pays directement touchés.



Photo (source): Carrefour solidarité internationale.
Pour éviter la perte de la fertilité des sols, les paysans sahéliens aménagent des espaces pour du compost.

POURQUOI UNE JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION?

Le 17 juin a été choisi par l'Assemblée générale des Nations unies pour rappeler la date mémorable de l'adoption de la Convention de lutte contre la désertification, le 17 juin 1994.

La Convention constitue un élément majeur du suivi du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. Cet instrument juridique a été adopté après deux années de difficiles négociations entre les représentants des gouvernements qui ont fait consensus pour un effort au niveau mondial. Le gouvernement canadien a ratifié la Convention sur la désertification en décembre 1995. Ceci représente un engagement ferme de notre pays à intégrer la lutte à la désertification à ses politiques de développement.

canadiens de coopération internationale et des collectifs sahéliens d'ONG, consacre une partie de ses efforts à la promotion de la Convention sur la désertification.

Au Sahel, les collectifs d'ONG, partenaires de *Solidarité Canada Sahel*, travaillent auprès des associations villageoises et paysannes qui tentent de contrer les effets de la dégradation des terres. La coalition assiste également aux séances de négociation de la Convention, et en concertation avec les autres ONG au sein du RIOD (Réseau international d'ONG sur la désertification), fait valoir le point de vue des populations les plus touchées. Dans plusieurs régions du Québec et du Canada, des groupes membres de *Solidarité Canada Sahel* organisent des activités de sensibilisation à l'intention du public et des médias, principalement à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la désertification.



1030, rue Cherrier, bureau 510, Montréal, Québec
Tél.: (514) 522-6077 Fax: (514) 522-2370

Pour ses activités du programme "Renforcement de la société civile au Sahel", Solidarité Canada Sahel reçoit le financement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

SAVIEZ-VOUS QUE...

- * La formation d'un seul pouce de terre peut prendre plusieurs siècles, il suffit de quelques saisons pour le détruire.
- * Au cours des 20 dernières années, les pertes mondiales ont été de 24 milliards de tonnes de sol superficiel.
- * Plus de 110 pays possèdent des terres arides plus ou moins dégradées.
- * Les zones arides et les déserts couvrent les 2/3 de la superficie du continent africain.

**SOLIDARITÉ
CANADA SAHEL**

*Solidarité Canada Sahel, qui
regroupe des organismes*

**LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE SHERBROOKE ENTRÉE LIBRE REMERCIE LE
CARREFOUR SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (CSI), QUI A RENDU POSSIBLE LA RÉALISATION
DE CE SUPPLÉMENT SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION.**

LES CAUSES DE LA DÉSERTIFICATION

**IL IMPORTE DE BIEN CERNER LES RACINES DU PROBLÈME
POUR QUE LES SOLUTIONS VISÉES SOIENT LES BONNES
ET AIENT DES EFFETS DURABLES
POUR LES GÉNÉRATIONS PRÉSENTES ET À VENIR.**

Lien entre environnement et développement

Les problèmes de désertification, en particulier en Afrique, sont plus une conséquence de la situation socio-économique que du climat, et cette situation peut être modifiée par l'homme.

Quand on sait que les solutions choisies dépendront des causes identifiées, donc de l'attribution des responsabilités, on comprendra que le consensus aura été difficile à établir sur la définition à donner au terme désertification. Des pays industrialisés s'opposaient à ce que la Convention considère la désertification comme un problème "global". Selon eux, le commerce international, la dette, les programmes d'ajustement structurel, les changements climatiques et la perte de la biodiversité ne devaient pas être cités dans le préambule comme des causes et des conséquences de la désertification. Sans doute, le silence sur ces dimensions permet aux pays les plus développés de se dé-

charger de l'obligation morale d'agir contre la sécheresse. Jusqu'à ce jour, toute confusion sur la nature de la désertification n'est pas étrangère au fait que la plupart des efforts pour contrer la désertification ont échoué.

La Convention sur la désertification définit la désertification comme "la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches résultant de divers facteurs, parmi lesquels, les variations climatiques et les activités humaines". Le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) a redéfini la désertification comme la dégradation des terres sèches résultant principalement de l'activité humaine.

Le chapitre 4 de l'Agenda 21, adopté au Sommet de Rio, admet que la "cause principale de la détérioration continue de l'environnement mondial est le mode actuel de consommation et de production, en particulier dans les pays industrialisés; c'est là une cause de grave inquiétude

car il aggrave la pauvreté et engendre les déséquilibres".

Un processus causé par l'action des hommes... et l'action des hommes déterminée par des facteurs socio-économiques.

Les gens sont conscients que la surexploitation, l'abattage des arbres, la mauvaise irrigation détériorent l'environnement mais leur survie et celle de leur famille sont en cause. En raison de mauvaises politiques économiques et agricoles, les populations pauvres, privées de possibilités d'emplois ou de revenus, n'ont pas d'autre choix que d'intensifier la pression sur le sol.

Les gens coupent le bois pour se chauffer ou cuire les aliments; pour compléter leurs revenus, d'autres abattent les arbres pour fournir du combustible à bon marché aux gens dans les villes. Pour se nourrir, on mettra en culture des zones fragiles et on diminuera la durée de la jachère empêchant ainsi le sol de se régénérer.

En Afrique, le surpâturage est la cause la plus répandue. Le développement des économies africaines a eu pour effet de démanteler les systèmes traditionnels de production et de briser l'équilibre qui existait entre les éleveurs et les agriculteurs. La production de viande requerrait 710 millions d'hectares de terre à pâturage; cette étendue se serait rétrécie de 25% depuis 1968. Les déplacements des éleveurs et de leurs



Une végétation fragile favorise l'avancée du désert.

troupeaux se sont considérablement modifiés, les espaces auxquels ils avaient accès librement se réduisant de plus en plus.

Un déséquilibre écologique et alimentaire

Lorsque la végétation était fragile, en saison sèche, on amenait les animaux près des rivières, sur les abords fluviaux. Le développement des cultures d'exportation a limité l'accès aux terres humides que les éleveurs utilisaient. Confinés aux terres sèches, les animaux s'alimentent de jeunes pousses ne laissant pas le temps à la végétation de se refaire. L'insécurité économique et alimentaire amène également les éleveurs à augmenter la taille des troupeaux produisant ainsi une surcharge animale sur des territoires de plus en plus restreints.

Pour rencontrer le service de la dette et s'intégrer à l'économie de marché, les pays pauvres pratiquent les cultures d'exportation comme l'arachide, le coton, le café, les bananes sur des territoires de plus en plus vastes, laissant les

terres marginales aux cultures vivrières destinées à l'alimentation. Parce que la tendance va vers l'augmentation des coûts de production et la baisse des prix (sur lesquels ils ont peu de contrôle), il faudra toujours étendre ces cultures pour conserver les mêmes revenus. La pression de l'agriculture a donc touché des écosystèmes privilégiés du milieu pastoral.

Souvent la pression induite sur le sol origine des modèles occidentaux d'exploitation comme les technologies et les modèles de consommation occidentaux. Aussi la pollution industrielle des pays riches aurait eu des répercussions sur les changements climatiques et les sécheresses.

Le type de développement des pays du Nord et les termes des échanges commerciaux ont des effets sur la désertification qui se manifeste principalement au Sud.



**SOLIDARITÉ
CANADA
SAHEL**

1030, rue Cherrier
bur.510
Montréal (Québec)
(514) 522-6077



La coupe du bois pour se chauffer ou cuire les aliments cause des dommages à l'environnement.

Photo (source): Carrefour solidarité internationale.



FONDATION
DES MALADIES
DU CŒUR
DU QUÉBEC

**L'activité physique régulière
aide à garder une tension
artérielle normale.**

Au cœur de la solution!

Tél. : (819) 562-7942 Téléc. : (819) 564-0690

DES ÊTRES EN CHAIR ET EN OS

HAMA ARBA DIALLO explique à *Geoffrey Lean* pourquoi la lutte contre la désertification dépend du travail accompli avec les populations les plus touchées.

"Je pense que la Convention sur la lutte contre la désertification offre à la communauté internationale l'occasion de se tourner vers les populations les plus déshéritées de la terre" déclare Hama Arba Diallo.

Ces populations - les 900 millions d'habitants des terres sèches menacées par la dégradation des terres dans 110 pays du monde - sont, dit-il, la raison d'être de la Convention. Fortement tributaires des caprices du climat, marginalisées même dans leurs propres pays et longtemps négligées par les planificateurs du développement, ces populations n'en connaissent pas moins mieux que quiconque les fragiles écosystèmes au sein desquels elles vivent. Elles détiennent la clé de la lutte contre la désertification.

M. Diallo parle avec emportement de ce qu'il appelle "une crise humaine qui n'est plus à démontrer". Cet ancien ministre du Burkina Faso est au cœur de la lutte contre la désertification depuis un quart de siècle et, en sa qualité de Secrétaire exécutif du Comité de négociation de la Convention, il est l'un de ceux qui ont le plus contribué à l'aboutissement du traité.

Deux défauts majeurs

Le parcours a été long et pavé d'embûches. Délégué aux Nations Unies à l'époque de la grande sécheresse du Sahel à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, M. Diallo fut l'un des premiers à faire activer l'établissement du Bureau des Nations Unies pour le Sahel puis de la Conférence des Nations Unies sur la désertification en 1977 à Nairobi.

La Conférence a approuvé un Plan d'action qui n'a malheureusement pas tenu ses promesses. Bien que valable en théorie, il n'a pourtant reçu ni les fonds ni les engagements promis tant par les pays industrialisés que par les pays en développement pour le mettre en application. La nouvelle Convention s'efforce d'éviter ces pièges. "Techniquement, il n'y a rien à ajouter au Plan d'action, dit M. Diallo. La question est de savoir comment mettre ses mesures en oeuvre."

Dans la pratique, indique-t-il, la mise en oeuvre du Plan d'action a souffert de deux défauts majeurs. Le premier a été un manque de coordination. Quand les agences ou les pays donateurs fournissaient des fonds à un pays touché par la désertification, ils insistaient généralement pour que le gouvernement élabore un nouveau programme d'action centré sur leur aide, programme qui n'avait que peu de rapport avec ceux déjà mis au point avec les autres donateurs. Par ailleurs, les donateurs ne fournissaient pas assez de ressources pour permettre de mener le programme jusqu'au bout. Les pays se sont donc retrouvés encombrés de programmes à moitié finis ou à peine commencés.

La Convention s'efforce de ne pas répéter les mêmes erreurs. Les gouvernements des pays touchés par la désertification élaboreront des programmes d'action nationaux en étroite collaboration avec tous les donateurs potentiels comme avec les populations à l'échelon tant national que régional. Selon M. Diallo, cela permettrait de garantir que tous les partenaires potentiels s'engagent sans réserves envers un seul plan. Les gouvernements devront indiquer le montant des ressources qu'ils sont prêts à affecter à la réalisation du plan et, en retour, les pays donateurs devront préciser dans quelle mesure ils sont prêts à y contribuer. De son côté, la population locale souffrant des effets de la dévastation des terres participera à part entière tant à l'élaboration du programme qu'à sa mise en oeuvre.

Et c'est là que s'est trouvé le second et bien plus important défaut de la mise en application du Plan d'action de 1977, dit M. Diallo: "Dans l'ensemble, les habitants des zones à problèmes en ont été exclus. Mais tant qu'ils ne sont pas engagés à prendre les mesures requises, nous qui venons de l'extérieur ne pouvons rien faire à leur place. Nous avons oublié que nous avons affaire à des êtres en chair et en os."

Un aperçu de succès

Cela s'est souvent traduit par un désintérêt des habitants quand les projets étaient im-

posés de l'extérieur. "La population locale avait souvent hâte de voir le projet se terminer, parce qu'ainsi, les gens de l'étranger, ou même de leur capitale, s'en iraient et ils pourraient reprendre leurs occupations. De sorte qu'au bout de deux ou trois ans, il ne restait rien du projet. "Il n'y a pas eu que des échecs: certains projets ont été positifs et ceux qui ont eu le plus de succès ont été ceux menés par les ONG, parce que celles-ci travaillaient étroitement avec les communautés concernées à réaliser ce dont les habitants eux-mêmes estimaient avoir besoin. Et les ONG se sont donné la peine de revenir deux ou trois ans plus tard pour vérifier ce qui avait bien marché ou pas. Cela nous a beaucoup appris.

Ce sont les habitants qui comprennent

"Les habitants comprennent d'eux-mêmes le problème: un paysan malien connaît aussi bien sa terre qu'un fermier du Sussex la sienne," conclut M. Diallo. La cause de la dégradation des terres n'est pas due au fait que les habitants des régions touchées sont ignorants, ou stupides, ou rapaces, ou paresseux, comme tendent à le croire les dirigeants colonisateurs, les nouveaux gouvernements indépendants et les planificateurs du développement. Elle se produit parce qu'ils sont poussés par la misère à tirer à court terme le maximum possible de leurs terres. "Que ce soit au Mali, au Chili, en Mongolie ou au Kazakhstan, les gens savent ce qu'ils font. Ils savent qu'ils sont en train de perdre la terre. Ils le savent. Mais ils vous disent: "J'ai ma famille à nourrir et il faut que je joigne les deux bouts."

M. Diallo estime que la situation changerait du tout au tout si on aidait les habitants des terres sèches à prendre le risque d'utiliser la terre plus durablement. "Ils ont besoin d'être sûrs que, non seulement le changement sera bénéfique à leur terre, mais aussi que si cela échoue, ils pourront compter sur quelqu'un pour les épauler, ne serait-ce que pour partager le coût de ce qu'ils perdent. Dans les pays industrialisés, on considère cette sorte d'assurance, ce



Plusieurs initiatives sont entreprises au Sahel pour réduire la consommation du bois. Ici, on aperçoit une technique qui fait que le bois brûle moins vite.

Photo (source): Carrefour solidarité internationale.

filet de sécurité, comme allant de soi. En plus, cela pourrait se faire à très peu de frais puisqu'on n'aurait besoin de payer que si les choses tournaient mal."

De même, dit M. Diallo, les habitants des terres sèches ont besoin de stocks alimentaires tampons non seulement en prévision de la sécheresse ou de la famine, mais pour se protéger contre les effets des bonnes pluies qui peuvent être tout aussi néfastes: en effet, les excédents de produits agro-alimentaires font chuter les prix et les agriculteurs qui ne peuvent pas stocker leurs produits sont à la merci du marché.

M. Diallo fait valoir que cette manière d'attaquer le problème de la dégradation des terres à sa base aidera également à résoudre bon nombre d'autres crises écologiques et de développement qui menacent la planète. Elle aide à procurer de meilleurs revenus aux populations les plus déshéritées de la Terre, elle préserve la biodiversité et, grâce à l'accroissement de la végétation, elle aide à combattre les changements climatiques. "Le principal objectif de la Convention est la prévention.", ajoute-t-il.

"Je crois que si nous saisissons l'occasion offerte par la Convention, il n'est pas trop tard pour enrayer la dégradation et renverser le processus. Le développement durable est encore possible dans ces fragiles écosystèmes. Il est à notre portée. Mais j'ignore pour combien de temps encore. "Il est important de comprendre que cette action aurait dû être entreprise il y a très

longtemps. Si nous attendons encore, les solutions seront plus coûteuses et le processus sera peut-être déjà irréversible."

Les effets d'un échec ou d'un retard seraient ressentis dans le monde entier et pas seulement par les pays touchés, car bon nombre des 900 millions d'habitants menacés émigreraient au fur et à mesure que leurs terres et leurs subsistances seraient réduites en poussière.

Ils prendraient "tous les risques nécessaires" pour passer d'Amérique latine aux États-Unis, traverser le détroit de Gibraltar pour pénétrer en Europe, quitter l'Asie centrale vers l'ouest et venir cogner aux portes des États du Golfe persique et des pays industrialisés d'Asie de l'Est. "Si les problèmes des terres sèches ne sont pas gérés efficacement, ils ont toutes les chances d'affecter toutes les régions de la planète. Si les populations sont délaissées, elles demanderont aux autres d'en partager les conséquences.

"Elles préféreraient de beaucoup rester dans leurs propres pays et y améliorer leurs moyens de subsistance. N'est-il pas possible de leur donner une chance de subsister à leur existence chez elles et d'éviter de créer des tensions?"

"Nous disposons d'une occasion unique. Nous nous devons de la saisir sans plus tarder".

Hama Arba Diallo est Secrétaire exécutif du Comité intergouvernemental de négociation pour une Convention de lutte contre la désertification.

Extraits tirés de: *Nature Planète*, vol.6, no.5, 1994. (magazine du PNUF).

LES ONG DU MALI : ENSEMBLE, CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

A l'heure actuelle, plus de 75% du territoire malien est désertifié ou menacé par la désertification. Cette triste réalité, nous la devons aussi bien aux variations climatiques qu'aux actions de l'Homme. Par conséquent, famine, forte dégradation des sols et intense érosion hydrique, conséquences du phénomène de désertification, pèsent de plus en plus sur la population malienne.

Ce phénomène n'étant pas nouveau, des actions ont été entreprises au Mali, bien avant l'adoption de la Convention sur la désertification, et ceci aussi bien au niveau gouvernemental et non-gouvernemental que local, sans oublier les bailleurs de fonds. Il fallait non seulement atténuer les effets du fléau, mais encore et surtout tenter d'arracher à ce mal le plus de terres possible.

C'est dans ce contexte que se situe la Convention au Mali. En effet, en faisant de la lutte contre la désertification une question d'envergure internationale, la Convention a réussi à influencer considérablement sur les actions des ONG maliennes. Par exemple, l'étude récente du CCA-ONG (Comité de Coordination des Actions des ONG du Mali) distingue actuellement 94 ONG nationales et internationales agissant dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Ces actions sont répertoriées dans douze domaines d'activités qui vont des aménagements hydro-agricoles et de la lutte contre l'érosion à l'utilisation de l'énergie

domestique et des technologies nouvelles, en passant par la promotion de la pisciculture et de l'agriculture moderne. Parmi ces douze domaines d'activités, deux cas concrets témoignent de la lutte acharnée des ONG contre la désertification: **les caissons économiseurs d'énergie et les ruches kenyennes.**

1er cas: les caissons économiseurs d'énergie. Le caisson économiseur d'énergie est un équipement ménager qui a été conçu par le GRAT (Groupe de Recherche et d'Application Technique), une ONG nationale qui se spécialise dans les technologies nouvelles. Cet équipement possède une grande capacité de conservation de la chaleur et permet donc une bonne cuisson des aliments. Ainsi, pour avoir un riz bien cuit, il ne suffit plus que de le porter à la vapeur pendant 5 minutes et d'en achever la cuisson avec le caisson économiseur d'énergie. Grâce à cette technologie nouvelle, qui a d'ailleurs remporté un prix international en Italie, le GRAT contribue à réduire

plus de 50% la quantité du bois initialement utilisé pour la cuisson de cet aliment. Malgré son succès et sa rationalité écologique évidente, le caisson économiseur d'énergie n'est pas largement diffusé aux niveaux national et international, faute de moyens financiers suffisants.

2ème cas: les ruches kenyennes. Ces ruches, nouvelles au Mali, sont largement diffusées dans le milieu rural, et ont deux avantages majeurs. D'une part, elles permettent de se passer de l'utilisation du feu dans la récolte du miel. Or, bien entendu, en évitant l'utilisation du feu, on réduit par la même occasion le nombre des feux de brousse dévastateurs. D'autre part, elles permettent de mettre fin au massacre des abeilles. Voilà donc comment des technologies relativement simples peuvent contribuer à la protection de notre écosystème.

En ce qui concerne la **lutte contre la désertification des ONG maliennes dans le cadre du RIOD**, d'importantes actions de sensibilisation et d'information sur la Convention ont été menées par une ONG dénommée GUAMINA, qui est le point focal national provisoire (en attendant la mise en place d'un point focal définitif). Au niveau national, des événements importants ont contribué à la vulgarisation de la Convention qui sont: **les journées mondiales de lutte contre la désertification**, respectivement les 5 et 17 juin derniers et durant lesquelles aussi bien les ONG et les services techniques de l'État que des responsables des projets de gestion des ressources naturelles et d'aménagement des terroirs ont eu l'occasion d'exposer leurs savoirs et savoir-faire.

L'Afrique et la désertification

UNE SITUATION DE CRISE POUR L'AFRIQUE

La moitié des 900 millions de personnes touchées par la désertification vivent dans les pays du Sahel qui sont parmi les plus pauvres du monde.

La dégradation des terres est sans doute un des problèmes les plus graves auxquels doit faire face le continent. En Afrique, les zones arides occupent 65% du territoire et les 2/3 des populations vivent dans les régions arides, semi-arides et subhumides. Le phénomène s'étend sur 73% des terres sèches cultivées et touche 74% des pâturages. Pour ces populations, qui vivent à 70% de l'agriculture, l'approvisionnement en nourriture dépend directement de la fertilité de la terre. Ce sont des centaines de villages sahéliens qui risquent de disparaître et des centaines de milliers de

personnes qui souffriront de famine et de malnutrition si des actions urgentes ne sont pas bientôt apportées.

Depuis 1968, la rareté des pluies et la baisse du niveau des lacs et des rivières affectent les pêcheries, l'agriculture, le transport sur l'eau, la production d'énergie et l'approvisionnement en eau. En 1993, 1,3 millions d'hectares de forêts se perdaient. Depuis le début du siècle, la Côte d'Ivoire aurait perdu 70% de ses forêts.

La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'ali-

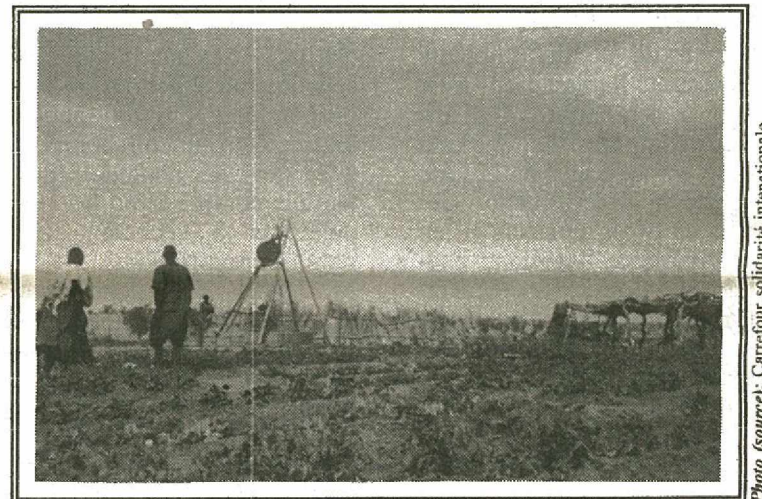


Photo (source): Carrefour solidarité internationale.

Les ONG (Organisations non gouvernementales) et les paysans sont au centre de la lutte contre la désertification.

mentation et l'agriculture) estime que la production vivrière par habitant a baissé de plus de 20% en vingt ans, conduisant l'Afrique à devenir un importateur de denrées alimentaires. L'organisme indique également qu'entre 1991 et 1993, on retrouve en Afrique la majorité des pays ayant un niveau de sécurité alimentaire bas, soit 30 pays africains sur 45 pays identifiés au niveau mondial. Rapidement, la malnutrition fait place à la famine qui s'accompagne de migrations, de conflits, de troubles politiques et de mobilisation des secours d'urgence. La sécheresse de 1968-74 avait fait plus de 200 000 victimes et causé la perte de millions d'animaux. On se souvient des images dramatiques de la famine de 1984-85 où 500

000 personnes avaient perdu la vie.

Au Sahel la production de millet, de sorgho et d'arachides est restée très basse depuis la sécheresse de 1970. Elle a chuté de 50 à 80% de ce qu'elle était en 1930-35, ce qui représente une perte de revenu de 5,7 millions \$US par année. Au Sénégal, la production des arachides s'est réduite de 800 kilos par hectare depuis 1991. Dans la région du Bakel, 40% de la population active de la région a déserté. Il y aurait plus d'habitants du Bakel dans certaines régions de France que dans les villages qu'ils ont quittés.



**SOLIDARITÉ
CANADA
SAHEL**

1030, rue Cherrier
bur.510
Montréal (Québec)
(514) 522-8077

Le programme Solidarité Canada Sahel est un programme de coopération entre le Canada et trois pays Sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger). Il est chapéauté au Mali par le CCA-ONG et appuie les initiatives des ONG à la base, en particulier celles qui s'inscrivent dans la lutte contre la désertification. Au niveau régional, le Sénégal, la Guinée-Conakry, le Bénin et le Togo pourraient être associés à des concertations sur des questions de désertification, de décentralisation, de démocratie/développement et sur des questions foncières. Lors des journées précédemment citées, outre la présentation du bilan des actions du Programme sur les huit dernières années, l'occasion a été donnée au Chargé de Programme de s'étendre sur les activités prévues pour la lutte contre la désertification dans le cadre du nouveau programme intitulé: **"Promouvoir la participation populaire dans le cadre du renforcement de la société civile au Sahel"**. Ce nouveau programme, dont le budget total s'élève à 18 millions de dollars canadiens et dont la durée est prévue pour cinq ans, constitue un gros effort du gouvernement fédéral canadien en direction de ces trois pays sahéliens gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification.

L'émission "Tous unis contre le sida" du 7 avril dernier

TOUS UNIS CONTRE LA CENSURE?

Ne parle-t-on pas parfois de la magie des ondes? Dimanche soir, le 7 avril dernier, nous avons eu droit à un de ces tours de magie qui consistent à faire disparaître quelqu'un ou quelque chose. En effet, ceux et celles qui ont regardé l'émission intitulée "Tous unis contre le sida" n'ont certainement pas pensé une seconde que celle-ci avait été amputée d'une séquence. Il s'agit du passage pendant lequel Guy A. Lepage demandait à madame Lucienne Robillard, ministre de l'Immigration au fédéral, ce qu'on pouvait attendre du gouvernement en ce qui concerne le sida. Les réponses de madame Robillard n'ayant pas satisfait les personnes présentes, celles-ci ne se sont pas gênées pour la huer. Cependant, de cette séquence, tout ce qu'on a vu à l'écran, ce n'est que la dernière partie de l'entrevue qui se clôt sur les applaudissements polis de l'auditoire. Mais, à l'écran, pas de chahut...

CACHER CE QUI DÉRANGE POUR NE PAS DÉRANGER...

Cette émission avait été pré-enregistrée. Elle a donc été "retravaillée" avant sa diffusion afin d'enlever ce passage quelque peu dérangeant. Ce qui est inacceptable, c'est que les téléspectateurs et les téléspectatrices n'ont pas eu droit à toute la vérité quand ils - elles ont regardé l'émission "Tous unis contre le sida". La colère exprimée par les personnes présentes dans la salle nous donnait un son de cloche particulier sur la manière dont le gouvernement fédéral s'occupe de la question du sida.

Les responsables ont sans doute voulu faire une émission "propre". C'est bien ce à quoi nous avons eu droit. Cela s'appelle carrément de la censure. Ce qui est inquiétant, c'est que les cinq chaînes aient accepté de diffuser cette émission tronquée, privée d'un moment important. Ce genre de pratique est inacceptable. Le mécontentement exprimé par les personnes présentes à l'enregistrement était une manifestation spontanée qui n'était pas sans portée politique en ce qu'elle interpellait le gouvernement. A ne pas vouloir faire de vagues, on finit par s'éloigner de la réalité...

UNE PUBLICITÉ DE MAUVAIS GOÛT

Dans la brochure de présentation du "Festival Images du Sud" tenu en avril dernier et organisé par la Maison du Cinéma, Afriquébec et le Carrefour de solidarité internationale, un cas a retenu notre attention. On y retrouvait une annonce publicitaire qui ne pouvait passer inaperçue. Elle montrait un bout de pepperoni dont une extrémité était découpée en fines tranches et au-dessus duquel on pouvait lire : "Mémé Margot aime pépé Roni". Il aurait fallu être aveugle pour ne pas faire rapidement l'association suggérée dans cette annonce entre le pepperoni et un pénis. C'est humoristique, direz-vous? Disons que c'est plutôt de mauvais goût. Et il ne s'agit pas pour nous de crier au scandale, loin de là. Tout comme il ne faut pas voir dans notre réaction un relent de puritanisme.

Cette annonce a été conçue par Bingo Publicité et faisait la promotion du Restaurant Pizzicato. Ce qu'on peut reprocher à Bingo Publicité dans ce cas-ci, c'est d'avoir donné dans la facilité et le mauvais goût. Quant au restaurant Pizzicato, on peut se demander comment il a pu accepter d'associer son image à ce type de publicité qui, s'il se veut humoristique, fait rire... mais rire jaune. Il est étonnant aussi qu'une telle annonce se soit retrouvée dans la brochure présentant la programmation de ce festival. Il nous semble que ce genre de publicité y détonnait particulièrement.

Johanne Dutil
pour le CPDE
(Centre populaire de documentation de l'Estrie)

SANTÉ

Le Conseil national du sida (France) contribue à l'implacable lutte contre le déficit national. Il propose que les nouveaux médicaments, fort chers, soient distribués aux malades par loteries. Yves Corbeil suit sans doute le dossier avec beaucoup d'intérêt.

ÉCONOMIE

Il se dépense quelque 20 milliards de francs (environ 4 milliards de dollars canadiens) chaque année en France en consultations astrologiques. Je prédis pour les astrologues et autres gouroux beaucoup de Mercedes et une intolérance au caviar, côté santé.

PRODUCTIVITÉ

Le miracle chinois! Comment expliquer une telle productivité? 20 millions

de prisonniers de droit commun ou politique travaillent de façon forcée pour les zones franches chinoises. Le travail, c'est la liberté...

SATAN

Mécréantes, mécréants, rassurez-vous. L'Église d'Angleterre vient de publier "Le mystère du Salut" nous révélant que l'imagerie diabolique (cornes, feux éternels, etc) constitue une représentation "exprimée de façon sadique" de l'enfer. Belzébuth n'existe donc pas. Mais tremblez tout de même, vous serez condamnés au "néant total".

JOUJOUX

L'adjoint au maire de Toulon, l'une des trois villes françaises passées aux mains des néo-nazis, a malheureusement perdu un bras en jouant dans sa cave avec une

grenade. Ses parents ne l'ont pas très bien élevé; jeux de mains, jeux de vilains.

AUSCHWITZ

Après l'histoire des carmélites, ce lieu de la mémoire collective est à nouveau menacé. Des promoteurs, apparemment affiliés à la droite polonaise, désirent construire un centre commercial dans le secteur.

RÊVE AMÉRICAIN

L'Université de Houston estime que près de 200 Mexicains meurent chaque année en voulant traverser la frontière américaine.

POLLUTION

Le monoxyde de carbone tue 350 personnes à Paris chaque année. L'automobile simplifie la vie.

Le projet de sensibilisation régionale contre la violence faite aux personnes aîné(e)s de l'Estrie a récemment entrepris la diffusion d'une série d'articles concernant la violence, les abus et la négligence qui sont faits aux personnes aînées. Ces articles ont été écrits par des personnes aînées et vous traduisent leurs réflexions quant à leur vécu ou à celui des aîné(e)s qu'elles côtoient.

La violence, les abus et la négligence ne sont pas des phénomènes isolés: entre 1 500 et 6 000 personnes de 55 ans et plus, en Estrie, en sont victimes. Ces textes reflètent des réalités vécues chez nous, en Estrie. Nous espérons qu'elles vous permettront de réfléchir, vous aussi, à cet aspect souvent tragique de la vie des personnes aînées. Vous êtes une personne aînée et vous avez le goût de nous écrire? Vous pouvez le faire à: Projet de "Sensibilisation contre la violence envers les aîné(e)s de l'Estrie", 187, rue Laurier, bur.313, Sherbrooke (Québec), J1H 4Z4.

L'ABANDON

Oui, je le sais, j'ai 87 ans et, pour toi, je ne suis plus qu'une épave, l'incarnation de la déchéance. D'accord, j'ai les jambes qui flanchent, l'ouïe dure et je vois flou. Pourtant, il me reste l'essentiel, l'être que je suis, que j'ai toujours été, ma faculté de penser et de vivre, le goût de rêver, de parler, de rire et d'aimer. Il me reste le désir, l'espoir de te parler, de te voir, de t'embrasser, toi Geneviève, toi Paul, vous, mes enfants, que j'ai idolâtrés!

Il me manque tant de vous serrer dans mes bras et de vous écouter raconter votre vie. Dites-moi donc si tout va bien. Vous savez, je m'inquiète pour vous et pour mes petits-enfants. Ces petits, j'aimerais tellement les voir. Ont-ils grandi? Je voudrais les entendre jacasser. J'aimerais leur raconter mon enfance.

Aujourd'hui, je suis dans un autre monde, le monde des "vieux". Ces "vieux" dont on ne veut plus parce qu'ils encombrant. Vous avez tenu à me "placer"... "Pour mon bien!" "Tu sais maman, tu

seras bien mieux dans un foyer, entourée d'amis de ton âge et puis tu auras tous les soins nécessaires." J'ai bien compris. Mais j'ai surtout compris le petit bout de phrase, dur, accroché à votre regard et que vous avez eu la décence de ne pas formuler: "Enfin, nous n'aurons plus à nous en occuper!"

D'accord, je peux comprendre que vous ayez vos occupations, vos sorties, votre sport et vos enfants! Je comprends tout ça. Ce que je ne comprends pas, c'est que vous m'ayez oubliée à ce point. Vous pourriez m'appeler de temps en temps. Me rendre visite ne serait-ce que deux ou trois fois par année. À Noël, par exemple, à Pâques ou à mon anniversaire. Maintenant, je hais ces fêtes. C'est à cause de cette grosse boule dans la gorge. Dire que ces journées-là étaient toutes de joie et de rires. Vous en souvenez-vous?

Pourtant oui, nous nous voyons. Une fois par année, le 12 septembre. C'est la journée où je reçois le chèque au montant de l'intérêt

de mes placements. Vous me donnez vos recommandations. Vous refusez que j'en donne une partie aux oeuvres de charité ou que je m'offre ce beau manteau que je désire depuis deux ans. Ensuite, ce chèque, vous me le faites signer et enfin, vous repartez. Avec.

UNE VIOLENCE SUBTILE

Autour de moi, on parle de violence envers les personnes âgées. Violence physique, verbale. Moi je ne connais pas ça, la violence! Seulement, je me pose une question. Cet isolement dans lequel je me retrouve, cette vie froide et étroite qui est mon lot, cet argent qui est le mien et dont je ne peux disposer, ce désir de voir mes enfants et mes petits-enfants qui reste toujours insatisfait, ce manque de chaleur, cette absence de respect, d'attention et d'amour de la part de mes enfants, ce sentiment de rejet qui m'envahit. Et enfin, cette boule dans la gorge... Tout cela, n'est-ce pas de la violence? De la violence familiale?

Ce n'est qu'une question...

Myriam

UN PROPRIÉTAIRE PEUT-IL REFUSER DE LOUER UN LOGEMENT À UNE PERSONNE PARCE QU'ELLE EST PRESTATAIRE D'AIDE SOCIALE?

FAITS: Un homme prestataire d'aide sociale veut louer un logement au coût de 275,00 \$ par mois. Les propriétaires refusent de lui louer. Ils ont comme politique de ne pas louer aux prestataires d'aide sociale. L'homme doit alors louer un logement au coût de 315,00 \$ par mois. Il porte plainte à la Commission des droits de la personne prétendant qu'il est victime de discrimination, laquelle est contraire à la Charte. La commission intente une action en dommages contre les propriétaires.

QUESTION: Pensez-vous que les propriétaires étaient dans leur droit lorsqu'ils ont refusé de louer au plaignant?

DÉCISION: La demande est accueillie. Les propriétaires doivent payer 480,00 \$ pour compenser la différence de prix entre les deux loyers. Ils doivent de plus verser 2 000,00 \$ en dommages moraux et 1 000,00\$ en dommages exemplaires.

MOTIFS: La discrimination était fondée sur la condition sociale du plaignant qui comprend entre autres la situation au sein de la communauté en raison de son occupation ou de son revenu. Pour prouver qu'il y a discrimination, il faut que les éléments invoqués permettent d'établir que le plaignant appartient à un groupe socialement identifiable qui subit en cette qualité la différence de traitement contesté. Les défenseurs ont refusé le logement au plaignant uniquement parce qu'il est bénéficiaire d'aide sociale. Les défenseurs ont porté atteinte au droit du plaignant d'être traité en toute égalité sans distinction fondée sur sa condition sociale. Ils se sont rendus responsables par leur attitude.

Me **Micheline Plante**
Centre communautaire
juridique de l'Estrie
(819) 563-6122



Emplois d'été pour étudiants (projets)

DE CARRIÈRE-ÉTÉ À STATISTIQUE CANADA

L'été 1996 s'annonçait prometteur pour les étudiants à la recherche d'un emploi. En effet, lors du dernier budget fédéral, le ministre des Finances, Paul Martin, avait annoncé que des sommes supplémentaires de 65 millions de dollars seraient attribuées pour augmenter le nombre d'emplois pour les étudiants. Non seulement l'enveloppe budgétaire accordée à Sherbrooke est restée sensiblement la même (est-ce parce que notre député est dans l'opposition?), mais nous sommes aussi en droit de nous demander quels genres d'emplois ont été créés.

Bien des étudiants comptaient sur les projets Carrière-été pour acquérir des expériences de travail enrichissantes et accumuler assez d'argent pour poursuivre leurs études l'automne suivant. Aujourd'hui, plusieurs constatent que ces projets, même s'ils sont très intéressants, sont nettement insuffisants sur le plan monétaire. Au départ, le salaire est plus ou moins alléchant. Tous les projets sans exception ont comme salaire de base le salaire minimum, à raison de 30 heures semaines (nous savons qu'un individu qui travaille 40 heures semaine au salaire minimum vit sous le seuil de la pauvreté). Comme si ce n'était pas assez, les projets ont été accordés de façon tout à fait incohérente, avec un nombre insuffisant de semaines. Est-ce réaliste quand la période d'adaptation du candidat exigera plusieurs semaines?

UNE MAUVAISE RÉPARTITION DES PROJETS, QUI SONT DE COURTE DURÉE

Au Centre d'emploi pour les étudiants, on considère qu'un projet de 6 semaines convient à un étudiant du secondaire, un de 8 semaines à un étudiant du cégep et un de 10 semaines ou plus (ce qui est rare) à un étudiant universitaire. Comment se fait-il alors que des regroupements qui ont besoin d'un étudiant au baccalauréat se retrouvent avec des projets de 6 ou 8 semaines? C'est pourtant ce qui s'est produit dans plusieurs cas. Le salaire des étudiants qui participent à ces projets variera donc entre 1 200 \$ et 2 300 \$ pour l'été. Si l'on considère que la plupart d'entre eux ont des dépenses telles que le loyer, les comptes courants, l'épicerie, les frais de scolarité ou d'inscription, les frais de transport et, pour plusieurs, les frais pour les personnes à charge, nous pouvons facilement constater qu'il restera peu ou pas du tout de ce sa-

laire quand les cours commenceront au mois d'août.

Nous pouvons donc nous questionner sur les véritables intentions de monsieur Jean Charest, des députés libéraux et des fonctionnaires qui distribuent l'enveloppe budgétaire des projets Carrière-été. Le Centre d'emploi du Canada de Sherbrooke nous a confirmé que cette enveloppe représente 366 922 \$, qui seront distribués dans 174 projets. Mais voilà que ces 174 projets créeront 242 emplois. A-t-on voulu créer un grand nombre d'emplois au détriment de la qualité de ces derniers? Quand un organisme se retrouve avec deux projets de 6 semaines, plutôt qu'un projet de 12 semaines, qui est avantageux? Les étudiants qui travailleront pour cet organisme ou les statistiques de Statistique Canada?

Dominique Desautels
Charles Racine
Jonathan Rioux



187, rue Laurier, local 314,
Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4
tél.: (819) 566-2727

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à s'offrir
- Une force en devenir



**Imprimerie
sherbrooke inc.**

- impression de tous genres
- estampes de caoutchouc
- service de photocopies
noir et couleur

642, rue Galt Ouest
Sherbrooke, QC J1H 1Y9

Tél.: 819-562-8472
Fax: 819-822-2824

La faune en Estrie

LES ANIMAUX SAUVAGES NE SONT PAS DES TOUTOUS

Il me fait plaisir de rédiger cette nouvelle chronique et de prendre part à l'équipe du journal **Entrée Libre**. J'espère que cette chronique sur la faune et l'environnement vous plaira, chères lectrices et chers lecteurs.

Avec le retour de la belle saison, nous apercevons des ratons laveurs, des mouffettes, des renards et plusieurs autres espèces de petits mammifères qui partagent leur habitat avec nous.

Mais attention, ces animaux peuvent s'habituer à notre

présence et leur comportement peut nous sembler social, mais un animal sauvage reste toujours imprévisible. Par mesure de sécurité, tenez-vous à une distance raisonnable de l'animal. Il est fortement recommandé de ne pas nourrir ces animaux, de les flatter ou de les harceler, mais d'exercer plutôt une vigilance à leur égard. Parfois, ces animaux peuvent être porteurs de la rage. L'animal a un comportement anormal lorsque l'on remarque chez lui une perte de salive, une perte d'équilibre, des yeux vitreux ou encore un comportement agressif (alors qu'il est normalement

docile) et l'inverse. Cette maladie est transmissible à l'être humain et peut être mortelle comme pour tout autre espèce. Si jamais vous vous faites mordre par un animal sauvage, lavez immédiatement la blessure, consultez un médecin le plus tôt possible. Vous pouvez également rejoindre le Ministère de l'environnement et de la faune au (819) 821-2020.

Bonne saison avec nos amis de la faune et soyez respectueux à leur égard...

Faunement vôtre!

Yves Olivier

LES ÉTATS-UNIS S'ACHARNENT SUR LE PEUPLE CUBAIN: BLOQUONS LE BLOCUS!

Depuis notre dernier contact avec vous, il s'est passé beaucoup de choses concernant le peuple cubain. De bonnes, comme par exemple, des signes de reprise économique. En effet, le produit national brut est en croissance depuis l'an dernier et on prévoit une hausse autour de 5% pour cette année.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cela s'est produit malgré le blocus américain et la perte des marchés de l'Europe de l'est. De plus, cette relance s'est effectuée sans coupure dans les services publics et sans aide du Fonds monétaire international ou de la Banque mondiale qui exigeaient l'application des politiques néo-libérales pour aider Cuba.

Mais il y a de mauvaises nouvelles. Les États-Unis ont adopté la loi Helms/Burton qui durcit le blocus contre Cuba. De plus, le 17 février dernier, les douaniers américains ont saisi 19 télécopieurs/modems provenant du Canada et 400 ordinateurs qui devaient servir à informatiser les services de santé à Cuba. Cette saisie de matériel médical contrevient au droit international et particulièrement à l'article 1 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Cette situation a suscité une plus grande solidarité avec le peuple cubain. Par exemple, cet hiver s'est tenue à Montréal, les 15 et 16 mars derniers, une conférence internationale de solidarité avec Cuba. Elle était organisée, entre autres, par les trois centrales syndicales

québécoises avec le Congrès du travail du Canada, Développement et paix, la Fédération des infirmiers et infirmières et le Centre de solidarité ouvrière.

Le temps de retrousser nos manches est donc revenu. **Allons-nous laisser triompher la raison du plus fort alors qu'elle est injuste et inhumaine?** Nous disons non! Notre caravane humanitaire qui promouvait le droit à l'autodétermination est aussi un mouvement de solidarité entre les peuples. Pour en faire un succès, nous avons besoin de l'aide de tous et toutes. Nous allons axer notre campagne 96 sur la cueillette de produits médicaux, d'hygiène, de matériel scolaire et de jouets pour enfants. L'an dernier, nous avons recueilli pour plus de 8 000\$ de dons en argent et en matériel. Nous espérons cette année dépasser ce montant grâce à vous.

La campagne nord-américaine pour l'année 1996 se fera à la fin mai et au début juin. Nous comptons y participer activement et en faire un plus grand succès dans la région. Nous sommes déjà assurés de la collaboration du Carrefour de Solidarité Internationale. Ainsi, les gens qui désirent donner une aide monétaire peuvent faire un chèque au nom du

CSI, en indiquant à l'endos: Caravane d'amitié Québec-Cuba, et l'envoyer à: Carrefour Solidarité internationale, 555, rue Short, Sherbrooke (Québec) J1H 2E6. Un reçu d'impôt vous sera envoyé pour tout don de plus de 10\$.

*** Acceptez-vous de vous joindre à nous pour amplifier ce vaste mouvement international d'appui économique et moral pour le peuple cubain?**

*** Voulez-vous aider une nation à vivre sa souveraineté?**

*** Voulez-vous que les États-Unis cessent ce blocus et son ingérence dans nos affaires internes?**

*** Voulez-vous monter avec nous dans le bateau de la solidarité de peuple à peuple?**

Dans la balance de la justice, le poids de nos gestes l'emportera bien un jour sur le pied de l'empire. La solidarité, c'est notre seule force!

Yves Lawler
pour le Comité de la Caravane
de l'amitié Québec-Cuba
(819) 565-8237



CARAVANE
D'AMITIÉ
QUÉBEC-CUBA

JEU-QUESTIONNAIRE

8 LIVRES DE CUISINE JEAN PARÉ À GAGNER!

Trouvez les bonnes réponses aux 3 questions suivantes. Postez-les ensuite au 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec), J1H 4Z4. Si vous trouvez les bonnes réponses, vous serez "l'heureux gagnant" d'un livre de cuisine Jean Paré *Poissons et fruits de mer*. Il y en a 8 à gagner. Premiers arrivés, premiers servis!

1- Qu'est-ce qu'un poisson "habillé"?

- un poisson en chapeau haut-de-forme
- un poisson débarrassé de ses entrailles, écailles et nageoires
- un poisson en noeud papillon

2- Le crabe au chili est:

- un crustacé originaire d'Amérique du Sud
- un plat de crabe assaisonné à la poudre chili
- un justicier à pinces qui fait régner l'ordre au Chili

3- Quelle recette de chaudière de palourdes est à base de tomates?

- de la Nouvelle-Angleterre
- new-yorkaise

1- Un poisson débarrassé de ses entrailles, écailles et nageoires
2- Un plat de crabe assaisonné à la poudre chili
3- new-yorkaise

coupon-réponses

1- _____
2- _____
3- _____
Nom: _____
Adresse: _____
No tél.: _____

au Théâtre Granada

(51, rue Wellington nord, à Sherbrooke)

Lundi, le 24 juin 1996

* Hall d'entrée

13h00 à 16h00 **Accueil/Information**

* Exposition thématique (histoire et futur)

* Rédaction/Création en direct

* Inscriptions/Ateliers 5 à 7 *

(Septembre: Emploi et Solidarité)

Cercles de discussion sur:

Une culture française en terre d'Amérique
et

Les autoroutes de la Francophonie...

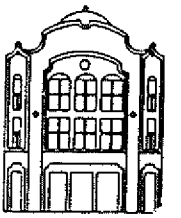
Tirage de prix de participation: billets gratuits, livres, gilets de Fête nationale, drapeaux, cassettes...

16h00 à 16h30 **Installation**

* Drapeau d'honneur

Animation

* Musique/chansons



Tirage d'un jeu sur la faune et l'environnement

Répondez à 3 questions sur 6... et participez au tirage d'un jeu *Nature en jeu* (d'une valeur de 37\$) qui aura lieu le 15 août prochain.

Bonne chance à tous!

Envoyer vos réponses à:

Journal communautaire Entrée Libre,
187, rue Laurier local 317, Sherbrooke (Québec),
J1H 4Z4.

Nos remerciements à Michel Boivert et Marc Fournier de *Nature Enjeux* (qui est disponible en librairies).

Nature Enjeux Nature Enjeux Nature Enjeux

- Vrai ou faux? Les arbres ne fabriquent pas leur nourriture. Ils la puisent dans le sol par leurs racines.
- Complétez l'expression suivante. «Bayer aux...».
- Que doit libérer l'amiral Kirk dans le film «Retour sur terre» ou «Star Trek IV»?
- Qu'est-ce qu'un parapluie japonais pour un collectionneur d'insectes?
a) un filet b) un papillon d'Asie c) un abri d'insectes
- Qui suis-je? Je raffole du miel, je fais des ravages dans les ruches et, au Canada, on me retrouve dans toutes les provinces sauf celle de l'Île-du-Prince-Édouard.
- Quel est souvent le seul sens pouvant nous indiquer la présence de polluants atmosphériques?

109

Le Centre Populaire de Documentation

... Pour en savoir davantage

- Sur les médias
- La publicité
- L'intervention communautaire

Nous offrons des activités de groupes, pour nous aider à mieux comprendre la réalité médiatique qui nous entoure.

Revue, journaux, livres, revues de presse...

187, rue Laurier, local 316

821-2270

UNE VIE COMME UNE RIVIÈRE

Un film sur **Simonne Monet-Chartrand**, femme de coeur et d'action

Une vie comme rivière, est un long métrage documentaire de Diane Calhier et Alain Chartrand produit par Lolande Cadrin-Rosignol pour l'Office national du film du Canada.

La vie de Simonne Monet-Chartrand, c'est l'histoire d'une femme qui, jeune fille, a décidé d'améliorer la société et n'a jamais renoncé à ses idéaux de jeunesse. Devenue épouse du syndicaliste Michel Chartrand et mère de sept enfants, cette humaniste militante s'est engagée dans tous les mouvements sociaux des cinq dernières décennies.

Engagée dans le mouvement pour la paix, la Voix des femmes, la Ligue des droits et libertés, les réformes scolaires, la défense des défavorisés, des immigrants, des autochtones, des prisonniers politiques ou des personnes âgées, elle était de

tous les combats politiques, religieux ou sociaux. Par ailleurs écrivaine, conférencière et personnalité médiatique, elle s'impose comme une figure marquante de la société québécoise. "Vivre est difficile" disait-elle souvent. "Il faut du courage, des convictions et le courage de ses convictions". C'est ce qu'illustrent sa vie et ce film sur sa vie.

Quelle que soit la génération à laquelle on appartienne, on ne peut rester insensible aux propos de Simonne Monet-Chartrand. Elle nous transmet, par delà sa mort, les valeurs profondes d'amour, de justice et de solidarité qui ont donné un sens à sa vie. À travers ses réflexions, son regard vif et son humour, nous découvrons une femme libre.

Le film est disponible en vidéo-cassettes dans plusieurs librairies

à travers le Québec et dans les bibliothèques municipales.

Source: Office national du film du Canada. No du communiqué: 109a



Photo: Dominique Chartrand

Simonne Monet-Chartrand: une femme de tête, une femme de coeur.

Avec *Le Médaillon dérobé*

LOUISE SIMARD POURSUIT SON HISTOIRE DES FEMMES

Après s'être intéressée, dans ses précédents romans, à une femme d'affaires du 18^e siècle et à notre première romancière québécoise, Louise Simard aborde dans *Le Médaillon dérobé* l'histoire d'une autre pionnière. Son héroïne sera, en effet, une des premières femmes journalistes à obtenir sa page féminine dans le quotidien *La Presse*.

Née à Montréal le 9 mars de l'Année sainte, Louise Simard habite l'Estrie depuis maintenant huit ans. Auteure de sept romans, elle s'intéresse, depuis une dizaine d'années, à l'histoire du Québec où elle a puisé le sujet de ses cinq derniers livres. *La très noble demoiselle*, paru en 1992, lui a valu une mise en nomination pour le prix du Gouverneur général, alors que *Laure Conan: La Romancière aux rubans* lui a permis d'obtenir le prix

Alfred-Desrochers 1995.

UNE HÉROÏNE FASCINANTE

Françoise de Guise, personnage principal dans *Le Médaillon dérobé*, arrive à Montréal à la fin du 19^e siècle. Issue d'un milieu modeste et campagnard, fille d'un tailleur de pierre mort très jeune et d'une mère indifférente et résignée, Françoise nourrit une passion qui lui donne toutes les audaces: elle

deviendra journaliste. Sa persévérance viendra à bout de toutes les embûches, mais le destin place un poète aux yeux gris sur sa route et cette nouvelle passion risque fort de dévorer la première.

UNE LECTURE CAPTIVANTE

Le Médaillon dérobé nous fait vivre avec bonheur cet épisode de notre histoire riche en événements littéraires et journalistiques.

Les chemins qu'empruntera Françoise, femme de coeur et de lettres, personnage téméraire, en témoignent tout au long du récit. Écrits avec cette simplicité qui permet à la poésie de s'en détacher et de nous faire vibrer sans cesse, les mots prennent ici tout leur sens: ils embrassent la vie, dévoilent les passions, déchirent les êtres, interpellent la mort et ravivent l'espoir. Ce roman est bien plus qu'un récit, c'est une page de vie.

Louise Daigle

SIMARD, Louise, *Le Médaillon dérobé*, Montréal, XYZ éditeur, 1996, 324 p.



Photo: Marc Bailey

Louise Simard, auteure.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
CHARLES DUTOIT



CONCERTS ÉTÉ 96

POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LOTO-QUÉBEC COMMANDITE CES CONCERTS GRATUITS PRÉSENTÉS SOUS LES ÉTOILES. CHARLES DUTOIT ET L'ORCHESTRE OFFRIRONT, LORS DE CES SPECTACLES, DES AIRS CONNUS DE TOUS ET DES PETITS JOYAUX DE LA MUSIQUE CLASSIQUE. ILS SERONT AU PARC JACQUES-CARTIER À SHERBROOKE LE 9 JUILLET.

BON CONCERTS!

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier... 15 \$
Institutions, organismes... 20 \$
Note: le prix inclut la TPS

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à Entrée Libre
187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec), J1H 4Z4

Nom: _____
Adresse: _____ Code postal: _____
Ville: _____ Téléphone: _____



Le financement des groupes populaires

URGENT!

Recherchons équipiers et équipières pour faire:

- Rédaction Photos
 Enquêtes Montage

Se joindre à l'équipe d'*Entrée Libre* permet de s'impliquer humainement dans le quartier.

Contactez-nous: 821-2270